



Permis de former : Mise à jour

Formation professionnelle continue | Sans niveaux spécifiques en Occitanie



Les tuteurs et maîtres d'apprentissage sont essentiels à une formation par alternance de qualité, assurant la socialisation, la transmission des valeurs et le développement des compétences des alternants. Mettre à jour son permis de former rafraîchit leurs connaissances.

TARIF

550€ nets

Effectif min. de démarrage : Sous réserve d'inscrits suffisants

DURÉE ET RYTHME

1 jour

LIEUX

Inter-entreprise

Béziers, Carcassonne, Mende, Montpellier, Narbonne, Nîmes – Marguerittes, Perpignan

Intra-entreprise

Possibilité avec tous les Purple Campus d'Occitanie (sur devis)

MODALITÉS D'ACCÈS

7 jours au plus tard avant le début de la formation sous réserve d'acceptation de financement

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Public cible

- Salariés ou chefs d'entreprise de la branche des hôtels, cafés, restaurants ayant la fonction de tuteur d'un alternant en entreprise

Pré-requis et niveau d'entrée

- Tous les tuteurs et maîtres d'apprentissage ayant suivi la formation initiale après l'entrée en vigueur de cet avenant
- Pour tous les tuteurs et maîtres d'apprentissage dispensés de la formation initiale et n'ayant pas déjà suivi la formation de mise à jour.

Cette formation de mise à jour devra être renouvelée tous les 4 ans.

- **En distanciel** : Disposer d'un espace de travail adéquat, un ordinateur connecté à internet, d'une caméra et d'un micro.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mettre à jour ses connaissances acquises
- Contribuer à l'amélioration de la formation Permis de former

MODALITÉS VALIDATION & ÉVALUATIONS

Validation

- En début de formation : test de positionnement ou entretien de diagnostic

Evaluations

- En fin de formation : Evaluation des acquis de la formation, délivrance attestation de fin de formation et ou certificat de réalisation.
- Enquête de satisfaction à chaud et à froid

85,38%

des clients recommandent les formations en Management – Ressources humaines de Purple Campus

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Français

ÉQUIPES & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formateurs experts

des domaines et qualifiés par Purple Campus dans le cadre de sa démarche Qualité

Pédagogie active et multimodale, analyse de cas concrets, mise en situation, travail personnalisé en entreprise...

Salles de formation équipées pour une pédagogie active – plateaux techniques, Environnement Numérique de Travail (ENT), logiciels métiers

CO-TRAITANCE

Non

ACCESSIBILITÉ

Toutes les formations dispensées par Purple Campus se déroulent dans des conditions qui répondent aux exigences règlementaires et légales pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

Délais d'accès : durée d'instruction du dossier

PROGRAMME

Comprendre les enjeux du tutorat :

- Une relation pédagogique pour former efficacement dès la phase d'accueil,
- Établir un programme de travail en concertation avec le centre de formation,
- Organiser les activités de l'alternant,
- Aider l'alternant à l'exécution de son travail,
- Suivre la réalisation du travail,
- Évaluer les résultats et mesurer les progrès de l'alternant,

Les contrats en alternance dans le secteur des HCR :

- Le cadre juridique, le contrat de travail, le statut du salarié,
- Forme et durée des contrats,
- Règlementation et durée de formation.

Les Tuteurs et Maîtres d'apprentissage contribueront à l'amélioration du dispositif grâce aux expériences acquises lors de l'accompagnement des contrats précédents. Ces éléments qualitatifs collectés par le centre de formation seront transmis à CERTIDEV.

PURPLE
CAMPUS



PLUS D'INFORMATIONS & CONTACTS
WWW.PURPLE-CAMPUS.COM

